



Midi-Pyrénées, une région très diplômée

En 2012, plus de 3 adultes sur 10 résidant en Midi-Pyrénées sont diplômés du supérieur ou étudiants, faisant de la région l'une des plus diplômées de France. Aux âges actifs, Midi-Pyrénées est même la première région de province. En lien avec l'attractivité de la région, au jeu des migrations entre le lieu de naissance et le lieu de résidence actuel, Midi-Pyrénées gagne 213 400 diplômés ou étudiants supplémentaires. Ainsi plus de la moitié des diplômés du supérieur ou étudiants de Midi-Pyrénées ne sont pas natifs de la région. Inversement, plus du tiers des diplômés nés en Midi-Pyrénées résident en 2012 dans une autre région. Les échanges se font principalement avec l'Île-de-France et les régions limitrophes, Aquitaine et Languedoc-Roussillon en particulier.

Séverine Pujol

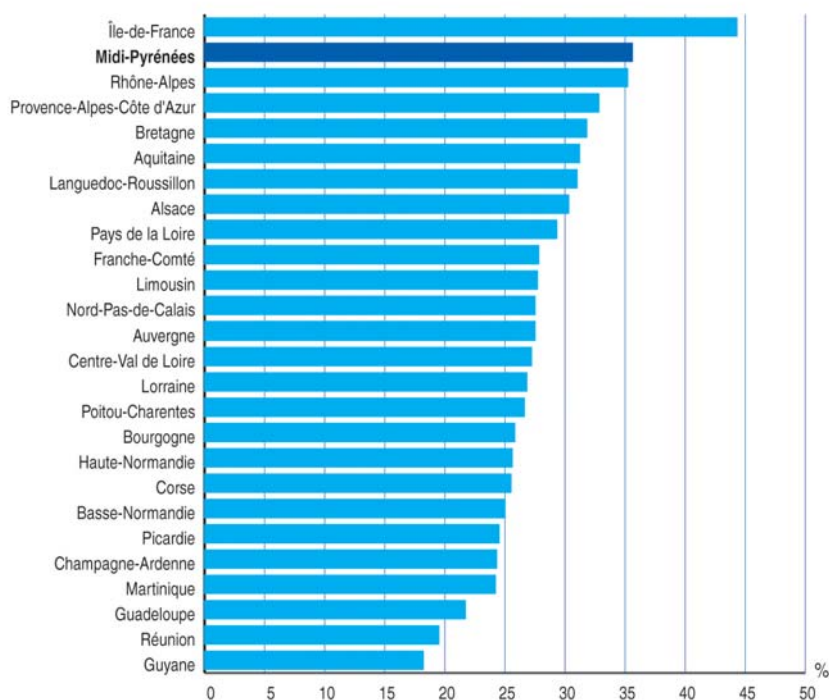
En 2012, 611 800 adultes résidant en Midi-Pyrénées déclarent être titulaires d'un diplôme du supérieur et 125 200 sont en cours d'acquisition d'un tel diplôme, soit 31,6 % des adultes de la région. Seules l'Île-de-France (42,1 %) et Rhône-Alpes (32,0 %) ont une proportion plus élevée. L'élévation du niveau de qualification de la population, vecteur de croissance économique et d'insertion sociale et professionnelle, est une ambition nationale. Le Parlement a adopté en juillet 2013 un projet de loi visant à atteindre la cible de 50 % d'une classe d'âge diplômée du supérieur. Il s'agit également d'une volonté européenne. Dans le plan stratégique Europe 2020, l'Union européenne souhaite qu'au moins 40 % d'une génération soit diplômée du supérieur.

Midi-Pyrénées, 1^{ère} région de province pour les diplômés du supérieur aux âges actifs

En se restreignant aux âges dits actifs (de 25 à 64 ans), avec un taux de 35,6 %, Midi-Pyrénées devance légèrement Rhône-Alpes (35,2 %) et devient ainsi la première région de province

1 Midi-Pyrénées, 1^{ère} région de province pour la part des diplômés du supérieur ou étudiants aux âges actifs

Part de diplômés du supérieur ou étudiants parmi les 25-64 ans selon la région de résidence



Source : Insee, Recensement de la population 2012

(figure 1). L'Île-de France demeure, quelle que soit la tranche d'âge, la région où le poids de cette catégorie de la population est, de loin, le plus fort (44,3 % chez les 25-64 ans).

Au-delà de 65 ans, Midi-Pyrénées est devancée par Provence - Alpes - Côte d'Azur (Paca) ainsi que par le Languedoc-Roussillon. En Midi-Pyrénées, un titulaire d'un diplôme du supérieur sur deux (50,7 %) a atteint le cycle long (diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle). Seules cinq autres régions comptent relativement davantage de diplômés de cycle long que de cycle court : l'Île-de-France (64,7 %), Paca (53,0 %), la Corse (51,5 %), Rhône-Alpes (50,7 %) et le Languedoc-Roussillon (50,5 %).

La part des diplômés du supérieur a été multipliée par 2,5 en 20 ans

À l'image des autres régions françaises, le niveau de formation en Midi-Pyrénées s'est fortement élevé aux cours des dernières décennies : en 2012, près de 32 % des adultes de Midi-Pyrénées sont diplômés du supérieur ou étudiants, soit 2,5 fois plus qu'en 1990. En province, seules deux régions ont un taux supérieur à la moyenne métropolitaine, comme en 1990 : Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. L'écart à la moyenne s'est encore accru entre ces deux dates, aussi bien pour les trois régions situées au-dessus de cette moyenne que pour celles situées au-dessous.

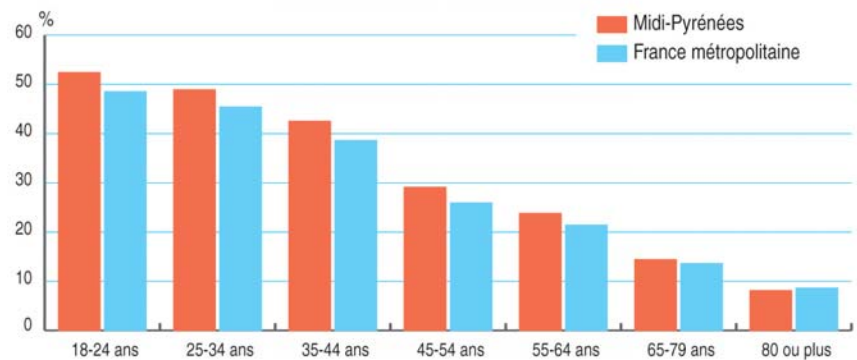
Le niveau de formation s'élève ainsi de génération en génération : en 2012, près de la moitié des 25-34 ans vivant en Midi-Pyrénées sont diplômés du supérieur ou étudiants (48,9 %). Cette part est de 29,1 % pour les 45-54 ans et dépasse à peine les 14 % chez les 65-79 ans (figure 2).

Une région étudiante

Parmi les étudiants recensés en France en 2012, 125 200 résident en Midi-Pyrénées, ce qui place la région à la 6^e place au niveau national. Elle est devancée par l'Île-de-France (685 900), Rhône-Alpes (265 000), Paca (176 000), Nord - Pas-de-Calais (161 000) et les Pays de la Loire (126 800). Néanmoins Midi-Pyrénées se situe au 1^{er} rang des régions de province pour la part d'étudiants dans la population adulte (5,4 %), à égalité

2 La part des diplômés du supérieur ou étudiants diminue avec l'âge

Part de diplômés du supérieur ou étudiants selon la tranche d'âge



Source : Insee, Recensement de la population 2012

avec Rhône-Alpes. Cette part atteint 41,8 % chez les 18-24 ans et 7,5 % chez les 25-29 ans.

Comme chez les adultes déjà titulaires d'un diplôme du supérieur, les étudiants de la région sont relativement nombreux à déjà posséder un diplôme de cycle long : 22,4 %. C'est l'une des régions de province où cette proportion est la plus élevée.

Midi-Pyrénées, région d'accueil des diplômés du supérieur et des étudiants

En 2012, quelque 523 600 diplômés du supérieur ou étudiants sont natifs de la région Midi-Pyrénées qu'ils y résident ou pas (les départs vers l'étranger ne sont pas comptabilisés, cf. champ). Comparés aux 737 000 diplômés ou étudiants résidant dans la région, Midi-Pyrénées présente donc un solde largement positif (+ 213 400). À l'âge adulte, trois périodes peuvent être propices à des mobilités pour des raisons différentes : au moment des études, en fonction du lieu d'implantation géographique des établissements universitaires et des écoles supérieures ; lors de la vie professionnelle, selon l'attractivité économique des territoires et les opportunités d'emploi ; lors de la retraite, avec le choix du lieu de vie lié au cadre de vie ou à la proximité des proches. Midi-Pyrénées présente un excédent migratoire d'étudiants ou de diplômés du supérieur pour chacune des tranches d'âge (18-24 ans, 25-64 ans, 65 ans ou plus) correspondant à ces trois périodes de la vie (figure 3). Le ratio entre les arrivées et les départs diminue cependant avec l'âge. Chez

les plus jeunes, on compte 2,7 fois plus de résidents non-natifs de la région que de natifs de Midi-Pyrénées partis vivre ailleurs. Ce rapport diminue à 2,1 chez les 25-64 ans pour atteindre 1,6 chez les 65 ans ou plus.

Midi-Pyrénées se caractérise ainsi par rapport aux autres régions de métropole par l'importance relative de son excédent migratoire d'étudiants ou de diplômés du supérieur rapporté au nombre de natifs parmi les plus jeunes (moins de 25 ans). Aux autres âges, Midi-Pyrénées reste attractive mais sans se démarquer. Chez les 65 ans ou plus, Provence - Alpes - Côte d'Azur est la région où le gain migratoire est le plus important : elle compte deux fois plus de diplômés du supérieur ou étudiants résidents et nés ailleurs que de natifs.

Grâce aux mobilités interrégionales, le nombre de diplômés du supérieur ou d'étudiants augmente en Midi-Pyrénées et leur poids dans la population progresse sensiblement : les résidents sont ainsi plus diplômés (ou étudiants) que les natifs de la région quel que soit l'endroit où ces derniers vivent désormais.

Au niveau de la répartition nationale, le jeu des mobilités est favorable à Midi-Pyrénées. Alors que 3,5 % des diplômés du supérieur ou étudiants vivant en France en 2012 sont nés en Midi-Pyrénées, 4,9 % résident dans cette région. Cette proportion étant supérieure à celle de l'ensemble des adultes nés en France et résidant en Midi-Pyrénées (4,7 %), les diplômés sont donc surreprésentés dans la région. Seules deux autres régions sont dans ce cas : l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

Future région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : 30 % des adultes sont diplômés ou étudiants

Au 1^{er} janvier 2016, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon vont s'unir pour former une nouvelle région. En 2012, cette future grande région compte dans sa population 1 110 600 titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et 226 400 étudiants. Les étudiants et diplômés du supérieur représentent ainsi 29,9 % de la population adulte (18 ans ou plus).

Région la plus attractive de France et de plus dotée de deux pôles universitaires importants, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est celle ayant la proportion la plus importante de diplômés du supérieur ou d'étudiants résidant dans la région sans y être nés (57,9 %, contre 48,0 % en moyenne dans les 13 futures régions métropolitaines). La majorité viennent de l'étranger, d'Île-de-France et, dans une moindre mesure, des régions limitrophes (Rhône-Alpes-Auvergne, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Paca).

Au jeu des mobilités interrégionales, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées gagne 422 700 étudiants ou diplômés du supérieur, soit l'effectif le plus élevé parmi les futures régions de province.

Les adultes nés à l'étranger et vivant en 2012 en Midi-Pyrénées représentent 11,9 % des diplômés du supérieur ou étudiants de la région : ils sont sous-représentés puisque 12,9 % des résidents de la région sont nés à l'étranger.

Plus de la moitié des diplômés ou étudiants de Midi-Pyrénées n'y sont pas nés

En 2012, 54,7 % des diplômés du supérieur ou étudiants qui résident en Midi-Pyrénées sont nés ailleurs, parfois à l'étranger. C'est l'une des plus fortes proportions des régions de métropole (48,0 % en moyenne), mais loin derrière le Languedoc-Roussillon (61,7 %). Cette population des diplômés du supérieur constitue une catégorie de population particulièrement mobile. En effet, en Midi-Pyrénées, seuls 43,4 % des non-diplômés du supérieur sont nés dans une autre région ou à l'étranger (soit une part inférieure de près de 11 points).

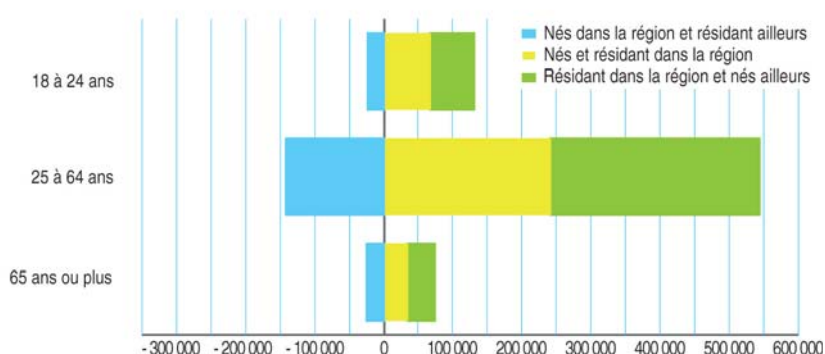
Les 400 000 diplômés ou étudiants vivant dans la région et nés ailleurs viennent principalement de l'étranger (88 800), d'Île-de-France (72 700) ou des régions limitrophes : Aquitaine (44 400) et Languedoc-Roussillon (29 500) (figure 4). Midi-Pyrénées se classe au 4^e rang des régions accueillant le plus grand nombre de diplômés du supérieur ou étudiants nés ailleurs.

La majorité des diplômés du supérieur vivant en Midi-Pyrénées et nés ailleurs sont titulaires d'un diplôme de cycle long : 56,7 %. Mesurée ainsi, cette attractivité des diplômés très qualifiés est forte : seules trois régions de province (Nord - Pas-de-Calais, Alsace, Rhône-Alpes) ont une proportion de diplômés de cycle long chez les migrants plus importantes. En 2012, plus des deux tiers des salariés de Midi-Pyrénées ayant atteint ce niveau d'études sont des cadres. Il s'agit de la part la plus importante parmi les régions de province.

Les diplômés du supérieur ou étudiants vivant dans une région différente de celle de leur naissance sont plus jeunes en Midi-Pyrénées qu'au niveau national : 41,6 ans contre 42,7 ans. C'est le signe de la forte attractivité qu'exerce la région sur les étudiants et les actifs les plus qualifiés, qui sont plus jeunes. C'est dans le Nord - Pas-de-Calais que l'âge moyen des diplômés du supérieur ou étudiants est le plus faible (37,9 ans) en lien notamment avec le déficit migratoire des retraités dans cette région. C'est en Corse (46,1 ans) et en Paca (46,3 ans) que l'âge moyen est le plus fort, en lien avec une part plus importante de retraités diplômés.

3 Midi-Pyrénées gagne des diplômés du supérieur à toutes les périodes de l'âge adulte

Répartition des diplômés du supérieur ou étudiants de Midi-Pyrénées selon les lieux de naissance et de résidence et selon l'âge



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Méthode

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche retenue ici consiste à comparer les régions de naissance et de résidence : une personne résidant dans une région différente de celle où elle est née sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une approche en stock, à distinguer d'une approche en flux qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. La méthode retenue ne permet donc pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance et revenue depuis n'est pas considérée comme migrante. De même, quel que soit le nombre de régions successives dans lesquelles aura vécu une personne, seule sera considérée sa mobilité résultant entre sa région de naissance et sa région actuelle de résidence. Enfin, cette étude ne traite pas des raisons de la mobilité résidentielle. En particulier, on ne sait pas si la migration est liée à un choix ou une contrainte de la personne elle-même ou de ses parents : une personne est considérée comme migrante dès lors qu'elle a quitté la région de sa naissance, même enfant, en raison d'une mobilité de ses parents par exemple. La méthode retenue, de nature cumulative, permet néanmoins d'appréhender les conséquences démographiques sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de personnes ne résidant plus dans leur région de naissance dépend de la combinaison des mobilités de trois périodes charnières : études, vie professionnelle et retraite.

Définition

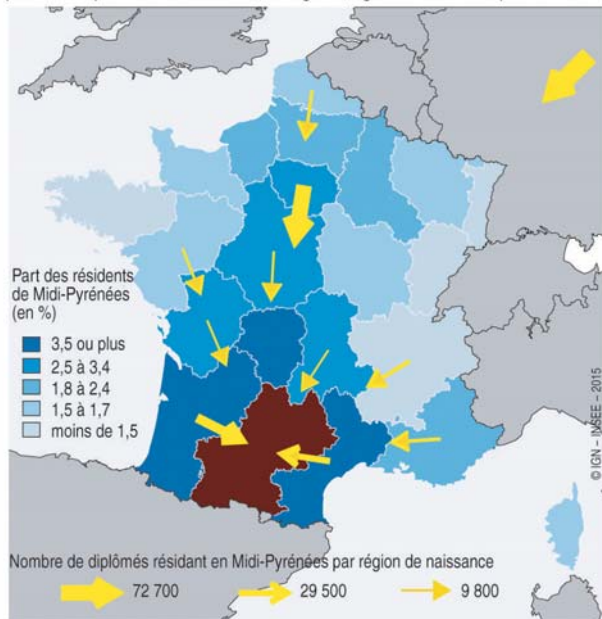
Les diplômes de l'enseignement supérieur correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, instituts universitaires de technologie, instituts universitaires de formation des maîtres, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement scolaire et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Champ

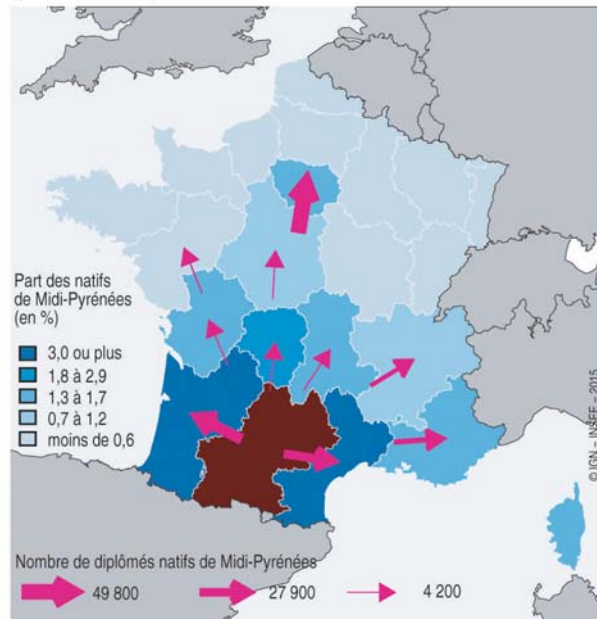
L'étude porte sur les adultes âgés de 18 ans ou plus résidant en France. Les natifs d'une région française résidant aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, près de 1,2 million de Français âgés de 18 ans ou plus sont inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. Toutefois, l'immatriculation à ce registre est facultative ; valable cinq ans, la mise à jour du fichier des immatriculés présente également des imperfections. L'enquête sur l'expatriation des Français conduite par le ministère en charge des affaires étrangères estime à 85 % la part des titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat parmi les natifs de France résidant aujourd'hui à l'étranger. De même, les natifs de France étudiant à l'étranger ne sont pas dans le champ de l'étude. D'après l'enquête Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) 2007-2008 sur les systèmes d'éducation formelle, au moins 60 000 étudiants français poursuivent un cursus dans un pays de l'OCDE.

4-5 Des échanges importants avec l'Île-de-France et les régions limitrophes

Les diplômés résidant en Midi-Pyrénées parmi les diplômés natifs des autres régions, âgés de 18 ans ou plus en 2012



Les natifs de Midi-Pyrénées parmi les résidents de même niveau de diplôme, âgés de 18 ans ou plus en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

Plus d'un tiers des diplômés ou étudiants nés en Midi-Pyrénées n'y vivent pas

Parmi les 523 600 diplômés du supérieur ou étudiants nés en Midi-Pyrénées, 186 000 vivent dans une autre région de métropole, soit 35,9 % d'entre eux. C'est l'une des plus faibles parts des régions de métropole, bien loin de celle de la Bourgogne ou de

Champagne-Ardenne, où elle est la plus importante (55,5 %). C'est en Rhône-Alpes qu'elle est la plus faible (29,7 %).

En 2012, parmi les seuls étudiants, 29,2 % de ceux nés en Midi-Pyrénées résident dans une autre région. C'est beaucoup moins qu'en moyenne dans les régions de métropole (41,4 %), du fait de l'importance du pôle universitaire de Toulouse. C'est dans

le Nord - Pas-de-Calais que cette proportion est la plus faible (21,7 %).

En 2012, la grande majorité de ces diplômés et étudiants nés en Midi-Pyrénées qui ont quitté la région vivent en Île-de-France (49 800) ou dans les régions limitrophes : Aquitaine (35 000) et Languedoc-Roussillon (27 900) (figure 5). ■

Insee Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :

Bruno Mura

ISSN : 2276-0008

© Insee Midi-Pyrénées

Juillet 2015

Pour en savoir plus

- « Les 18-29 ans investissent Toulouse », 6 pages *Insee Midi-Pyrénées* n°125, janvier 2010
- « Diplômés du supérieur : impact modéré des mobilités interrégionales », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n°14, juin 2015
- « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », *Insee Première* n°1557, juin 2015
- « Diplômés de l'enseignement supérieur : situations contrastées en Europe », *Note d'information* du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n°05, mars 2014

Crédit photos : Insee, CRT Midi-Pyrénées, Airbus SAS

